

Semestre : 6

Unité d'enseignement : Fondamental 3

Matière : Introduction aux langues de spécialités

Crédits : 02

Coefficient : 01

Cours n° 02 : acquisition d'une terminologie spécialisée

Objectifs du module

Circonscrire les domaines des discours spécialisés. Développer chez l'étudiant les compétences de lecture, compréhension et production de textes de spécialité.

Objectif du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant saura qu'est-ce que la terminologie spécialisée comme il sera capable également d'acquérir la terminologie spécialisée qu'il choisira de sa propre volonté.

Connaissances préalables recommandées

Disponibilité et maîtrise des principaux termes en langues étrangères et des connaissances acquises durant L1 et L2 (Matières : Initiation et introduction à la Linguistique)

Dans le but d'enseigner aux étudiants de 3^e année LMD le concept de terminologie spécialisée, d'une manière correcte, il nous est essentiel de faire des recherches approfondies. La terminologie spécialisée est un domaine qui peut être d'une grande aide à plusieurs disciplines. En effet, pour cette activité, si jamais l'étudiant est amené à travailler dans un domaine en particulier, il faut qu'il soit au moins au courant des termes techniques qui y sont fréquemment mentionnés.

Définition du mot terme:

Le "*terme*" est une unité lexicale définie dans les textes de spécialité. L'ensemble des termes s'appelle la terminologie [...] Les termes sont [...] des unités lexicales dont le sens est **défini** par les spécialistes dans les textes de spécialité. (Kocourek 1982, p. 77)

Terminologie : nom féminin.

1. ensemble des désignations et des notions appartenant à un domaine spécial (science, technique, etc.) ex : la terminologie de la médecine.
2. étude des systèmes de termes et de notions. Commission de terminologie.

Définitions proposées par les dictionnaires Le Robert

La **terminologie** est une discipline qui a pour objet l'étude théorique des dénominations des objets ou des concepts utilisés par tel ou tel domaine du savoir, le fonctionnement dans la langue des unités terminologiques, ainsi que les problèmes de traduction, de classement et de documentation qui se posent à leur sujet¹. On appelle également terminologie l'ensemble des termes, rigoureusement définis, qui sont spécifiques d'une science, d'une technique, d'un domaine particulier de l'activité humaine.

La norme ISO 1087 définit la terminologie comme « l'étude scientifique des notions et des termes en usage dans les langues de spécialité ». On retrouve ici une distinction fondamentale, celle entre notion et terme. Selon Eugen Wüster, l'un des créateurs de la discipline, le *terme* est une unité à deux faces comportant une *dénomination* (dans une langue quelconque) faisant référence à une *notion* (c'est-à-dire une unité d'ordre conceptuel).

La terminologie consiste en l'étude du choix et de l'usage des termes faisant partie des vocabulaires de spécialité, qu'on peut trouver dans tous les domaines de connaissance : informatique², grammaire, linguistique, mathématique, philosophie, médecine, musique... et qui peuvent aussi relever de la langue courante, donc figurer à la fois dans une banque de terminologie, dont se chargent des terminologues, et dans un dictionnaire de langue courante, dont se chargent des lexicographes. Par exemple, le terme table relève à la fois de la terminologie de l'ameublement et de la terminologie de l'informatique.

Définition de la terminologie spécialisée

Lorsqu'on parle de terminologie spécialisée c'est pour évoquer l'étude des termes qui se rapportent à un domaine spécifique. Quand un sujet est assez technique, on est amené à utiliser des termes autres que ceux qu'on utilise au quotidien pour discuter des différents concepts inhérents à ce sujet. Ainsi, on s'y sert de mots dont le sens peut échapper à un novice vis-à-vis de ce domaine.

Pour travailler des textes se rapportant à un sujet spécifique, ou bien simplement pour le lire de manière fluide, une personne doit pourtant être en mesure de bien comprendre chaque terme. Le travail d'un terminologue spécialisé ou d'un étudiant intéressé par le module de Langues de spécialités, consiste ainsi à délimiter et répertorier les différents termes spécifiques à un domaine en particulier, puis à en donner des explications qui soient un maximum claires.

A quoi sert la terminologie ?

La terminologie sert à véhiculer un sens vers une personne cible, la différence résidant dans la barrière limitant la compréhension de celle-ci. Pour le terminologue spécialisé, le message comprend des termes techniques complexes. Afin que le message soit compris par l'interlocuteur, il faut lui donner une explication concise concernant tous les termes dont le sens n'est pas intuitif. Il peut aussi être question de relever toute ambiguïté concernant terme technique donné.

Ainsi, un terminologue spécialisé peut se charger de constituer une banque de terminologie à l'intention de l'interlocuteur.

Terminologie et l'interlocuteur non spécialisé

Dans le cas d'expliquer la terminologie spécialisée à un non spécialisé ou un profane, il est essentiel d'avoir un niveau quasi-expert concernant le domaine pour lequel on doit se charger de transmettre du contenu. Si c'est possible dans une certaine mesure, c'est tout de même bien plus simple de répartir les tâches. Ainsi, pour faciliter le travail d'expliquer techniquement, un terminologue spécialisé peut fournir ses services. En outre, il peut faire les recherches adéquates pour constituer un index de termes techniques destiné au la personne qui se charge d'expliquer ces termes là à un non spécialiste ou un profane.

Comment expliquer les termes techniques ?

Quant au terminologue, c'est un spécialiste pour cette tâche en particulier. Il est en mesure de réunir les différents termes techniques pouvant poser problème. Il peut aussi donner un ensemble de données étant d'une grande aide pour la compréhension des termes, comme une mise en contexte.

La terminologie a des bases théoriques spécifiques, comme le domaine de la linguistique, mais aussi celui de la communication. Les deux sont également régies par des

principes théoriques inhérents aux domaines. De tels principes viennent ensuite indiquer quelle méthodologie il faut suivre pour théoriquement obtenir un résultat satisfaisant.

Conclusion

La terminologie spécialisée est une activité essentielle à une meilleure compréhension d'un domaine technique par des gens qui découvrent celui-ci. Dans le cas de l'étudiant de FLE, bénéficier de l'aide d'un terminologue spécialisé peut aider l'apprenant à améliorer considérablement la qualité de son travail. Cette branche de la linguistique n'est encore toutefois pas saturée, et la demande en termes de terminologues spécialisés est encore haute actuellement. Si le métier tente les étudiants, il suffit de se tourner vers les formations qui permettent d'atteindre ce résultat.

Activité : tout étudiant est appelé à désigner un domaine de son propre choix pour effectuer une petite recherche dans laquelle il exploitera sa terminologie spécialisée dans le but d'acquérir cette terminologie.

Références Bibliographie

- Lerat Pierre, *Les langues spécialisées*, Paris, PUF, 1995
- Babeth Diaz ; Brigitte Liatard-Dulac, Brigitte ; André Peretti : *Contre violence et mal-être : la médiation par les élèves*. - Nathan, 1998
- -Jacqueline Feuillet (coord.), *Les langues étrangères et le jeune enfant. Attentes, situation, propositions*, CRINI, Nantes 1994,.
- Jacqueline Feuillet (coord.), *Apprentissage/Enseignement des langues étrangères. Motivations, besoins, contenus*, CRINI, Nantes 1992.
- Jacqueline Feuillet (coord.), *Réflexions méthodologiques sur l'enseignement des langues*,
- Altet, Marguerite, *les pédagogies de l'apprentissage*, PUF 1997
- Philippe Blanchet, Danièle Moore et Safia Asselah Rahal (coordination), *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée*, Éditions des archives contemporaines AUF, Paris, 2008.
- Leila Messaoudi, « Le technolecte et les ressources linguistiques » dans : *Langage et Société*,
- n°99, 2002, p.53-75.
- Leila Messaoudi, « Langue spécialisée et technolecte : quelles relations ? », dans *Meta, Journal des traducteurs*, 2010, p127-135.
- Leila Messaoudi, « Les tecnolectes savants et ordinaires dans le jeu des langues au Maroc » dans *langage et société*, n°143, 2013, p. 68- 83.
- <https://www.1min30.com/dictionnaire-du-web/terminologie-specialisee>
- <https://www.cairn.info/revue-ela-2015-4-page-417.html>
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Terminologie>